

2. VOTE DES SUBVENTIONS 2003

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les subventions à destination des associations pour un montant de : **83.513,50 €**

3. ENTRETIEN DES TERRAINS DE FOOTBALL

Parmi les trois devis présentés par des entreprises pour l'entretien des terrains du Mancès et du Mansard, le conseil municipal a choisi l'entreprise JARDINS DE LORRAINE pour un montant de **23.973 € TTC**.

4. SALLE À MANGER À USAGE DE CANTINE SCOLAIRE

A. CONTRÔLE TECHNIQUE COORDINATION DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ

Le Bureau VERITAS a été choisi par le conseil municipal parmi les trois propositions de contrats présentées pour les missions de contrôle technique et coordination de sécurité et de santé, relatives à l'opération de création d'une salle à manger à usage de cantine scolaire.

Coût des missions : **4.664,40 € TTC**.

B. DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Le 19 mars 2003, le Dossier de Consultation des Entreprises a été déposé en mairie par SQUARE ARCHITECTURE (architectes MM. Grandjean et Bertaud). Il a été soumis à l'étude par MM. Aubry - Germain et Poirel.

Le bilan financier prévisionnel se chiffre à la somme de : **207.717,86 € TTC**.

Après discussion, le conseil municipal a :

- *approuvé le Dossier de Consultation des entreprises,**
- *autorisé le maire à lancer la procédure d'appel d'offres restreint,**
- *autorisé le maire à signer toutes les pièces des marchés,**
- *arrêté le plan de financement.**

5. ATELIER DES ARTS - DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Le DCE concernant l'opération Atelier des Arts a été présenté par la société ARCHIPEL (Mme Bonnet architecte).

L'aménagement tient compte des demandes formulées par le S.D.I.S. (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Le budget prévisionnel est arrêté à : **216.899 € TTC**.

Le conseil municipal a :

- *approuvé le Dossier de Consultation des Entreprises,**
- *autorisé le maire à lancer la procédure d'appel d'offres restreint,**
- *autorisé le maire à signer toutes les pièces des marchés.**

CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ

Dans le cadre du contrat local de sécurité, le maire informe qu'une session de formation « Attestation de Formation aux Premiers Secours » (A.F.P.S.) aura lieu du lundi 28 avril au mercredi 30 avril 2003.

Se renseigner à la mairie de Houdemont.

Brevet de Sécurité Routière

Dans le cadre du Contrat Local de Sécurité Intercommunal, la municipalité propose un stage pour l'obtention du Brevet de Sécurité Routière. Cette **formation s'adresse aux adolescents (es) ayant atteint l'âge de 14 ans et titulaires de l'attestation scolaire de Sécurité Routière**. Merci aux intéressés(es) de s'inscrire en mairie. En fonction du nombre des inscriptions, des formations pourraient être mises en place au cours des prochaines vacances scolaires.

Actions - Contrat Local de Sécurité Intercommunal

Pendant les vacances de Pâques du 19 avril au 05 mai 2003, des chantiers réservés aux jeunes des trois communes (Fléville, Heillecourt, Houdemont) seront organisés. S'inscrire en mairie de Houdemont auprès de Mme Muller.

RUBRIQUE OUVERTE AUX ASSOCIATIONS

Activités de la Chenille

La Chenille organise des stages d'activités manuelles (pâte à sel, peinture, cartonnage, patchwork sur mousse, peinture sur soie, perles, vannerie etc...) pendant les vacances de Pâques du mardi 22 avril au jeudi 24 avril, de 10h



à 17h dans la salle polyvalente de Houdemont (repas de midi compris dans le stage).

Coût : 53 € à partir de 5 ans

57 € à partir de 8 ans.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à Madame Dominique GERMAIN (Tél. : 03.83.54.38.53).

L'HEURE DU CONTE

Si tu aimes les belles histoires, viens à « L'heure du conte » à la bibliothèque de la mairie de 10h15 à 11h30.



Le samedi 19 avril 2003.

L'heure du conte est scindée en deux groupes : 3/6 ans et 7/10 ans.

CONSULTATIONS JURIDIQUES



Le Barreau met en place, **gratuitement**, des consultations juridiques. **Les personnes désireuses de rencontrer un avocat** pour connaître leurs droits dans le cadre de contentieux divers, **pourront être reçues à la prochaine permanence samedi 19 avril de 9h00 à 11h00 à la Mairie.**

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout citoyen **âgé de 16 ans** est tenu de **se faire recenser à la mairie** de son domicile, dès le mois de sa date anniversaire.

BIBLIOTHÈQUE

- Pendant les vacances de Pâques, la bibliothèque sera **ouverte** du mardi 22 avril au vendredi 25 avril 2003 aux horaires habituels.
- La bibliothèque sera **fermée** du lundi 28 avril au vendredi 2 mai 2003 inclus.

CENTRE AÉRÉ - COLONIE DE VACANCES

Les parents dont les enfants fréquenteront un centre aéré ou une colonie de vacances, pendant une période maximale de 21 jours dans l'année, peuvent faire une demande d'une aide financière auprès du Centre Communal d'Action Sociale. Elle sera calculée en fonction de leur quotient familial

CARTES D' ELECTEURS

Suite à une refonte de la liste électorale, de nouvelles cartes vous sont parvenues. Cette carte d'électeur est à conserver pour les futures élections politiques. Si vous constatiez une quelconque anomalie à la réception de ces dernières merci d'en avvertir la mairie.

Aide quotient familial

11 €/jour	de 289,65 € à 503,08 €
9 €/jour	de 503,09 € à 625,04 €
6 €/jour	de 625,05 € à 792,73 €
4 €/jour	de 792,74 € à 945,18 €
0 €/jour	au-dessus de 945,19 €

CONCOURS PHOTOS

La commission culture remercie les participants au concours photos 2003.



Les **photos seront exposées dans les galeries de la mairie à partir du 7 avril 2003.**

Un maximum de deux photos par participant est possible. **Pour les personnes ayant déposé plus de deux photos il est demandé de bien vouloir passer choisir en mairie les photos que vous désirez montrer.**

Le cas échéant le jury désigné choisira seul les photos qui seront exposées.

Calcul du quotient familial :

(revenus 2002 déclarés aux impôts en 2003 + allocations familiales) : (composition de la famille x 12).

Se renseigner en mairie.

FÊTE DE LA RHUBARBE
Jeudi 8 mai 2003

Les **artistes ou artisans Houdemontais** qui désirent se produire ou exposer lors de la fête de la rhubarbe sont invités à **s'inscrire en mairie**.

Renseignements auprès de Mme DURAND au secrétariat de la mairie (les matins, du lundi au jeudi et le vendredi après-midi).

Inscription à l'Ecole Maternelle

Les inscriptions pour l'école maternelle se dérouleront les jeudi 15 mai et vendredi 16 mai 2003 de 16h30 à 18h00.

Pour une première inscription, merci de passer à la mairie, avec le livret de famille, afin d'établir un avis d'affectation.

Contrat Local de Sécurité
Intercommunal

La mairie informe qu'une opération « **contrôle des boosters** » aura lieu sur le parking de Heillecourt (devant le **parc de l'Embanie**).

Le **24 avril 2003 de 14h00 à 18h00** par la brigade motorisée.

Dépôt légal n°629 - avril 2003

Mairie de Houdemont - (03.83.56.21.22)

e-mail : contact@mairie-houdemont.fr

Site internet : <http://houdemont.com>

Directrice de la Publication :

Mme Anne VALTON

Commission de l'Information :

Vice-Président : M. Daniel MAGRON

Membres : Mme MALGLAIVE - M. LEFEBVRE - M.EDEL

Mise en page : Emmanuel MAHIEU - Samuel VUIDART